

DANS CE NUMÉRO



326 000 \$ pour
la propreté p. 2



Déploiement
d'une RUI p. 3



L'agrile du frêne
menace p. 4



Activités
estivales p. 5

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-LÉONARD

VOLUME 1 N°1 PRINTEMPS-ÉTÉ 2012

LE LÉONARDOIS

ville.montreal.qc.ca/st-leonard

Premier arbre remarquable

Les élus de l'arrondissement de Saint-Léonard, le maire, M. Michel Bissonnet, et les conseillers, M. Robert L. Zambito, M. Dominic Perri et M. Mario Battista, ont procédé le samedi 26 mai dernier, en compagnie du directeur d'arrondissement, M. Gilles Rainville, et de la députée de Jeanne-Mance-Viger, M^{me} Filomena Rotiroti, au dévoilement d'une plaque commémorative pour nommer le premier arbre remarquable de Saint-Léonard, une première à Montréal.

« La consécration de cet arbre est une autre bonne action pour protéger l'environnement. Elle s'inscrit dans une vaste campagne qui vise à sensibiliser nos concitoyens à l'importance et à la valorisation des arbres en milieu urbain et à accroître notre indice de canopée, l'un des plus faibles actuellement à Montréal », a déclaré le maire Michel Bissonnet. Le maire en a profité pour rappeler que Saint-Léonard a été, le mois dernier, le premier arrondissement de Montréal à adopter un règlement sur la protection des arbres rares, matures, centenaires ou d'intérêt local, implantés tant sur le domaine public que sur la propriété privée.



Cet arbre est un orme d'Amérique d'environ 190 ans situé au parc Delorme. Il mesure plus de 17 m de haut et possède un tronc de 4 m de circonférence !



Michel Bissonnet

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Je suis très heureux et très fier de vous présenter, au nom de mes collègues du conseil d'arrondissement, *Le Léonardois*. Il s'agit du nouveau nom, du nouveau format et d'une nouvelle présentation de notre bulletin d'information municipale.

Ces changements ont pour but de donner à cette publication un titre qui reprend notre gentilé et qui évoque davantage la réalité de notre belle communauté – nous sommes, après tout, tous des Léonardois –, ainsi qu'une grille graphique qui est plus dynamique et plus contemporaine et qui en facilite la lecture.

Mais l'objectif que nous visons avec cet outil de communication demeure le même : vous informer sur les activités offertes et les services dispensés par l'arrondissement, de même que sur les initiatives lancées et les projets réalisés par l'arrondissement, pour continuer à profiter d'une belle et bonne qualité de vie à Saint-Léonard.

Comme pour *L'événement* auparavant, vous recevrez *Le Léonardois* trois fois par année, soit au début de l'été, au début de l'automne et juste avant la période des Fêtes. Je vous invite bien sûr à lire et à conserver ce bulletin d'information ou encore à le consulter sur le site Internet de l'arrondissement.

Pour terminer, mes collègues du conseil se joignent à moi pour vous souhaiter, à toutes et à tous, un très bel été.

Maire de l'arrondissement

Membre du comité exécutif de la Ville de Montréal



Les élus de l'arrondissement ont dévoilé une plaque commémorative pour consacrer ce premier arbre remarquable de Saint-Léonard. De gauche à droite : M. Mario Battista, conseiller d'arrondissement, M. Michel Bissonnet, maire d'arrondissement, M. Robert L. Zambito, conseiller de la ville, et M. Dominic Perri, conseiller de la ville.

326 000 \$ pour la propreté en 2012



Le président de la Commission permanente des travaux publics, de l'environnement et des transports et conseiller de la ville, M. Robert L. Zambito, pose ici en compagnie de M. Mario Battista, conseiller d'arrondissement, et de M. Gilles Rainville, directeur d'arrondissement.

C'est à l'occasion du Jour de la Terre, souligné par une journée portes ouvertes à l'Écoquartier de Saint-Léonard, que le président de la Commission permanente des travaux publics, de l'environnement et des transports et conseiller de la ville dans le district de Saint-Léonard-Est, M. Robert L. Zambito, a annoncé une hausse de près de 32 000 \$ du budget consacré à la propreté du domaine public. À ce montant s'ajoute une somme de 174 000 \$

octroyée par la ville centre à la suite des démarches entreprises par l'arrondissement pour répondre aux besoins en la matière. Au total, Saint-Léonard y consacre donc, cette année, plus de 326 000 \$.

Depuis la mi-mai et jusqu'en octobre, une brigade de la propreté intervient aux abords des principales artères commerciales, du secteur de la mairie où se trouvent plusieurs équipements sportifs, récréatifs et culturels. Cet investissement inclut

également la vidange, trois fois par semaine, des poubelles publiques le long des rues et dans les parcs, le nettoyage des rues, des trottoirs et des ruelles, ainsi que les collectes.

Fait marquant, avec le printemps précoce et les efforts déjà déployés afin d'offrir à la population un environnement sain, sécuritaire et agréable, le domaine public avait perdu, début mai, les stigmates de l'hiver.

Rapport annuel 2011 de l'Ombudsman de Montréal

Aucune enquête approfondie en 2011 pour Saint-Léonard

L'administration municipale de Saint-Léonard est à l'écoute de ses citoyens et fait tout ce qui est en son pouvoir pour leur offrir les services auxquels ils sont en droit de s'attendre. Le *Rapport annuel 2011, Dénouer l'impasse*, déposé le 16 avril au conseil municipal de la Ville de Montréal par l'Ombudsman de Montréal, M^e Johanne Savard, vient confirmer cet état de fait. En effet, M^e Savard souligne dans ce rapport que : « Pour une deuxième année consécutive, **aucune enquête approfondie** relative à l'arrondissement de Saint-Léonard » n'a été effectuée alors que son équipe a traité plus de 1 334 nouvelles plaintes émanant des 19 arrondissements de la Ville de Montréal.

Rappelons que l'Ombudsman de Montréal est une entité apolitique, autonome et indépendante de l'administration municipale et des élus, qui offre gratuitement un recours aux personnes qui estiment être lésées par des décisions, des actions ou des omissions de la Ville de Montréal. L'Ombudsman intervient, au besoin, pour s'assurer que les droits municipaux des citoyens sont respectés et que leurs dossiers sont traités avec respect et équité.

Vous pouvez consulter ce rapport au ombudsmantemontreal.com.

Vous habitez dans un immeuble de huit logements et moins

Demandez le nouveau bac de recyclage de 67 litres



Les Léonardois habitant dans des immeubles de huit logements et moins qui ne peuvent pas utiliser le grand bac roulant peuvent désormais se procurer le nouveau bac de recyclage de 67 litres. Muni d'un couvercle avec loquet, ergonomique et adapté à la manipulation dans les escaliers puisqu'il est possible de le tenir d'une seule main, ce bac est idéal pour

la collecte pêle-mêle des matières recyclables. Vous le procurer contribuera à la propreté de nos rues, puisque les matières ne s'envoleront plus au vent.

Saint-Léonard vous encourage à en faire la demande. Si l'on se fie sur les bons résultats obtenus avec les bacs roulants, son aspect pratique devrait vous permettre de recycler davantage et, par ricochet, de réduire la quantité des matières acheminées au site d'enfouissement, un pas de plus pour notre environnement.

Pour information et réservation : ecoquartiersaintleonard.org ou 514 328-8444. Les nouveaux bacs sont aussi disponibles au bureau Accès Saint-Léonard.

Un premier camion 12 roues pour l'arrondissement



La Division des bâtiments et de la mécanique de l'arrondissement de Saint-Léonard vient de faire l'acquisition d'un premier camion 12 roues, avec benne basculante. Le nouveau véhicule, qui a un poids brut de 32 000 kg et dont la benne a une capacité de 19 tonnes, sera principalement utilisé pour le transport de différents matériaux en vrac et de la neige. Il sera aussi utilisé lors des fuites d'eau. Le président de la Commission permanente des travaux publics, de l'environnement et des transports et conseiller de la ville dans le district de Saint-Léonard-Est, M. Robert L. Zambito, et le directeur de l'arrondissement, M. Gilles Rainville, se trouvent devant le nouveau camion.

Secteur Viau-Robert à Saint-Léonard

Montréal investit 100 000 \$ pour le déploiement d'une RUI



Le lundi 7 mai dernier, **M^{me} Jocelyn Ann Campbell**, responsable du développement social et communautaire, de la famille et des aînés au comité exécutif de la Ville de Montréal, et **M. Michel Bissonnet**, maire de l'arrondissement, ont annoncé une contribution financière de 100 000 \$ pour le déploiement d'une démarche de revitalisation urbaine intégrée (RUI) dans le secteur Viau-Robert.

Depuis 2003, la Ville de Montréal est engagée dans une démarche d'intervention territoriale pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale et pour offrir des activités et des services directs aux citoyens de secteurs ciblés. Cette démarche impliquant les citoyens, les organismes locaux, les entreprises privées ainsi que le milieu institutionnel aboutit à des projets de développement social permettant, par exemple, de favoriser les rapprochements interculturels et intergénérationnels, d'accompagner de jeunes parents en vue de leur réinsertion professionnelle et de mettre en place des programmes d'agriculture urbaine.

« L'établissement d'une RUI dans ce secteur est le fruit d'un travail de longue haleine mené par l'arrondissement et le milieu communautaire. Cette aide de Montréal va nous donner, collec-

tivement, les moyens d'intensifier nos interventions pour que ce milieu de vie soit plus agréable et plus dynamique », a déclaré M. Bissonnet.

Le maire a rappelé que plusieurs actions ont déjà été réalisées par l'arrondissement pour améliorer les conditions de vie dans ce secteur. La quasi-totalité des sommes reçues dans le cadre de l'entente entre le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et la Ville de Montréal pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale a été consacrée, depuis 2009, à la réalisation d'une vingtaine de projets dans ce secteur, dont cinq en 2012.

Les démarches relatives à la coordination et au fonctionnement de la RUI seront définies sous peu par l'arrondissement, notamment avec le milieu communautaire.



Gilles Rainville CGA, MBA

DIRECTEUR DE L'ARRONDISSEMENT

Mesdames, Messieurs,

L'arrondissement de Saint-Léonard est un endroit où il fait bon vivre. Mais, même si notre arrondissement est bien pourvu en parcs et espaces verts, nous minimisons trop souvent l'importance des arbres dans notre milieu de vie.

En effet, le faible nombre d'arbres matures à grand déploiement sur notre territoire place Saint-Léonard au dernier rang des 19 arrondissements de Montréal au niveau de l'indice de canopée; un indicateur important de lutte contre les îlots de chaleur.

Aussi, avec la menace de l'agrile du frêne, un insecte ravageur qui s'attaque aux frênes, l'arrondissement pourrait perdre jusqu'à 8 % des arbres de son territoire, ce qui serait un autre coup dur pour notre patrimoine arboricole.

Il est donc important de valoriser la plantation et la préservation des arbres sur notre territoire, surtout sur les terrains privés. Planter un arbre couvrant un large spectre dans votre cour arrière apportera de l'ombre pour vous rafraîchir l'été, mais sera aussi un legs bénéfique pour les générations futures.

En plus de contribuer à la réduction des îlots de chaleur en milieu urbain, les arbres aident à réduire l'impact des gaz à effet de serre (absorption du CO₂) et à limiter l'érosion en retenant les sols. Ils peuvent même atténuer les bruits et les mauvaises odeurs !

L'arrondissement montrera d'ailleurs l'exemple en plantant environ 1 500 arbres sur le domaine public au cours des cinq prochaines années.

C'est en protégeant et en entretenant les arbres sur notre territoire que nous contribuerons, ensemble, à faire de Saint-Léonard un arrondissement toujours plus vert et plus agréable à vivre.

Remise de chèques aux clubs de l'âge d'or pour 2012

11 185 \$ partagés entre les vingt clubs

Saint-Léonard compte la deuxième plus forte concentration d'aînés de la Ville de Montréal. Sur une population d'environ 76 000 personnes, les aînés en représentent près de 20 %, soit un peu plus de 15 000. Ce fait est bien connu des élus et de l'administration municipale et c'est pourquoi l'arrondissement soutient toute une gamme de services à leur intention, comme le prêt de locaux et d'équipements, et multiplie les initiatives pour leur permettre de demeurer actifs et de continuer à profiter de la vie.

C'est aussi dans cet esprit que pour augmenter la participation des aînés aux activités qui leur sont destinées que la Commission permanente des loisirs, des sports, des affaires culturelles et du développement social a décidé de modifier son appui à ces divers clubs en leur octroyant, chaque année, une contribution financière basée sur le nombre de membres (plutôt que de rembourser les frais de transport pour les sorties



Le maire, M. Michel Bissonnet, et les conseillers de l'arrondissement, M^{me} Lili-Anne Tremblay, M. Mario Battista, M. Dominic Perri et M. Robert L. Zambito, posent en compagnie des représentants des clubs de l'âge d'or.

des clubs). Bien entendu, les clubs devront suivre une procédure de reddition de compte annuelle pour recevoir cette contribution.

Les élus de l'arrondissement ont accueilli les représentants des

organismes à la mezzanine de l'aréna Martin-Brodeur afin de leur remettre leur chèque respectif pour 2012. Ils en ont profité pour les remercier de leur engagement auprès des aînés.

L'ENVIRONNEMENT, c'est dans notre nature!

L'agrile du frêne menace la forêt urbaine montréalaise



Un petit insecte, originaire d'Asie, a causé depuis 2002 la perte de plus de 20 millions d'arbres sur le continent nord-américain : il s'agit de l'agrile du frêne dont la larve se nourrit sous l'écorce de l'arbre. Cet insecte peut proliférer faute de prédateur sous nos latitudes. Détecté à Montréal en 2011, l'agrile a été repéré, en mars 2012, dans huit sites d'infestation sur l'île de Montréal. Or, comme un arbre de rue sur cinq est un frêne, la Ville prend donc la menace très au sérieux et demande la participation des citoyens.

Pour tenter de ralentir l'infestation, la Ville de Montréal a mis en œuvre diverses mesures : le dépistage précoce, l'abattage de frênes infestés ou moribonds et les traitements préventifs par injection d'un biopesticide. Cette stratégie vise à prolonger la vie des frênes pour continuer à profiter de leurs bienfaits, surtout en cette période de réchauffement climatique. Toutefois, seul un effort collectif peut permettre de relever ce défi audacieux, et c'est pourquoi nous sollicitons la collaboration de tous les citoyens.



Que peuvent faire les propriétaires de frênes?

La Ville de Montréal recommande à ces propriétaires de faire appel à un expert en arboriculture qui pourra proposer les traitements appropriés : un traitement préventif de l'arbre à l'aide d'un biopesticide à injection qui a fait l'objet d'une homologation d'urgence par Santé Canada; l'abattage du frêne, après obtention d'un permis de l'arrondissement.

Deux changements à la collecte des résidus verts

À noter que deux changements importants sont intervenus sur les modalités de la collecte des résidus verts.

Dorénavant, afin de lutter contre l'agrile du frêne, les branches d'arbres ne sont plus ramassées avec les résidus verts. Elles font l'objet

d'une collecte distincte. Nous vous invitons à appeler le 311 pour savoir comment vous en départir.

Par ailleurs, les seuls contenants acceptés sont : les sacs en papier, les boîtes de carton, les récipients réutilisables en métal ou en plastique rigide munis de poignées ou d'anses

et n'ayant aucun couvercle. Ainsi, les **sacs en plastique sont interdits.**

Les prochaines collectes de résidus verts auront les mercredi 20 juin, 4 et 18 juillet, 1^{er}, 15 et 29 août.

Renseignements : 311 ou ville.
montreal.qc.ca/info-collectes.

Près de 3 M\$ investis pour des travaux d'égout et d'aqueduc

Pour améliorer les installations souterraines, notamment en y corrigeant les surcharges sur le réseau d'égout, **de la rue de l'Élysée, ainsi qu'une partie des rues de Côte et La Dauversière**, 2 784 169 \$ sont investis par la Ville de Montréal cet été. Les travaux consisteront à reconstruire un égout combiné et une conduite d'eau secondaire. L'arrondissement investira, pour sa part, 206 398 \$ pour refaire le pavage et les trottoirs sur les trois rues. Les travaux commenceront en juillet pour se terminer en novembre. Des mesures d'atténuation seront mises en place pour diminuer l'impact de ces travaux sur les citoyens du secteur.

La Patrouille bleue de retour Pour une gestion plus écoresponsable de l'eau

Depuis le 7 mai, la Patrouille bleue, mise en place par la Ville de Montréal et soutenue par l'Écoquartier de Saint-Léonard, est à pied d'œuvre pour sillonner nos rues et sensibiliser la population aux moyens concrets d'économiser cette précieuse ressource qu'est l'eau potable.

Cette patrouille veillera au respect du règlement qui encadre, du 1^{er} mai au 15 septembre, l'utilisation extérieure de l'eau (R. 2084) – heures et jours d'arrosage, lavage des entrées et des véhicules, etc. Elle donnera également des conseils aux citoyens afin que l'économie d'eau potable devienne une seconde nature au quotidien, comme récupérer l'eau de pluie pour arroser les plates-bandes.

Un bottin des récupérateurs en ligne

Afin d'encourager le recyclage et le réemploi, l'Écoquartier de Saint-Léonard a lancé un bottin des entreprises léonardoises (ou situées à proximité) qui récupèrent les objets dont les citoyens souhaitent se départir. Ce bottin, réalisé grâce à une contribution financière de Recyc-Québec, est accessible en ligne à : ecoquartiersaintleonard.org.

APERÇU DES ACTIVITÉS ESTIVALES

Apportez vos chaises, vos coussins. Entrée libre. En cas de pluie, l'activité peut être annulée à la dernière minute. Des changements à la programmation peuvent aussi survenir. **Renseignements : 311**

Plein la vue en plein air

Du 3 JUILLET au 7 AOÛT, chaque mardi, à 19 h 30, le parc Wilfrid-Bastien (8255, boulevard Lacordaire) se métamorphose en scène de spectacle et fait place aux artistes, à la fantaisie et à la découverte.

3 JUILLET

Marc André Fortin
Musique



Marc-André Fortin et ses musiciens répondent en chansons et en humour à la grande question : Pourquoi chanter?

10 JUILLET

Le Troisième Souffle
Cirque



Fruit de la rencontre entre deux Australiens et un Québécois de Saint-Eustache, Troisième Souffle est un divertissement de haute voltige. Inspirant et hilarant!
En première partie: Jean-Félix Bélanger (diabolo, jonglerie).

17 JUILLET

Magnitude 6, Symbiosis
Musique

Spectacle musical éclectique grand public visant à briser l'image hermétique de la musique contemporaine. Surprenant !

24 JUILLET

Lorraine Klaasen
Musique

Lorraine Klaasen est l'une des rares artistes sud-africaines à conserver le son classique des ghettos, l'un des styles musicaux les plus distinctifs que l'Afrique du Sud ait produits.
Concert Campbell

31 JUILLET
à 10 h et 19 h

Peter Pan
Théâtre



En revisitant le merveilleux monde du Pays perdu de Peter Pan, venez constater le pouvoir d'évocation des objets. Un rendez-vous avec l'imaginaire ! Par le Théâtre La Roulotte.

7 AOÛT

Isabeau et les chercheurs d'or
Musique

Au son de la musique racine, de la chanson québécoise et du folk montagnard, on passe du plaisir aux larmes avec ces chansons cousues à la main.

Ciné-lune

Du 4 JUILLET au 15 AOÛT, chaque mercredi, entre 20 h 30 et 21 h (selon le coucher du soleil), au parc Delorme (6060, rue Honfleur). Venez profiter du cinéma sous les étoiles. De 19 h à 20 h 30, des animateurs proposent diverses activités aux enfants.

4 JUILLET

Hugo
126 min.



11 JUILLET

Un monstre à Paris
85 min.



18 JUILLET

Les aventures de Tintin : les secrets de la Licorne
107 min.



25 JUILLET

Le journal d'Aurélie Laflamme
108 min.



1^{er} AOÛT

Chimpanzé
Disney nature
78 min.



8 AOÛT

Le Chat Potté
90 min.



15 AOÛT

Film-surprise !

VOS ÉLUS À VOTRE SERVICE

Robert L. Zambito

CONSEILLER DE LA VILLE
District Saint-Léonard-Est



Lili-Anne Tremblay

CONSEILLÈRE D'ARRONDISSEMENT
District Saint-Léonard-Est



Dominic Perri

CONSEILLER DE LA VILLE
District Saint-Léonard-Ouest



Mario Battista

CONSEILLER D'ARRONDISSEMENT
District Saint-Léonard-Ouest



PROCHAINES ASSEMBLÉES
DU CONSEIL
D'ARRONDISSEMENT
**Les mardis 3 juillet et
4 septembre à 19 h.**

Des revues qui nous emballent !

Saviez-vous que la collection de magazines de la bibliothèque de Saint-Léonard connaît une bonne dose de fraîcheur et de renouveau ? À lire ou à feuilleter, sur place ou sous un parasol, voici nos choix pour l'été.

Time, Canadian House and Home, Maison et Demeure, Vanity Fair, Vogue, Marche randonnée, Québec Oiseaux, Studio Ciné Live, Maisons Côté Sud, Real simple, Ricardo, GeoVoyage, National Geographic Traveler.



SAISON CULTURELLE 2012-2013

Les premiers spectacles
de l'automne

Théâtre

30 SEPTEMBRE

**Laurier-Station,
1000 répliques
pour dire je t'aime**



Musique

14 OCTOBRE

**Cinéma symphonique avec
l'Orchestre métropolitain**



Scène familiale

24 NOVEMBRE

**Les fables de la patère
(théâtre musical sans paroles)**



**À noter que les abonnements
seront en vente à compter
du 20 juin au bureau Accès Saint-
Léonard et sur le réseau Admission.**

PROGRAMMATIONS À CONSULTER SUR INTERNET

Le Répertoire des activités
estivales 2012 et la Saison culturelle
2012-2013 sont accessibles en ligne
à ville.montreal.qc.ca/st-leonard
ou au bureau Accès Saint-Léonard.

Volume 1 • N° 1 • PRINTEMPS-ÉTÉ 2012

Le *Léonardois* est publié par la Ville
de Montréal, arrondissement de Saint-Léonard,
et est distribué gratuitement dans tous
les foyers de l'arrondissement.

Tirage: 33 300 exemplaires

Dépôt légal:

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN 1183-8612

Réalisation et production: Direction des affaires
publiques et du développement communautaire,
Division des relations avec les citoyens
et des communications.



LE LÉONARDOIS

Highlights - In breve



Message from the Mayor

My fellow citizens,

I am proud to present, on behalf of my colleagues on the borough council, *Le Léonardois*. This new name for our municipal news bulletin is rooted in our identity and better evokes the realities of our fine community. Its more dynamic and contemporary graphic grid also makes it easier to read.

Our key objective, however, remains unchanged: to keep you informed of activities and services provided by the borough, as well as initiatives we have introduced and projects we have carried out, so you could continue enjoying the fine quality of life in Saint-Léonard. As in the past, you will still be receiving it three times a year.

In closing, my colleagues on council join me in wishing you all a great summer.

Michel Bissonnet

Mayor of the Borough of Saint-Léonard

Member of the Executive Committee of the Ville de Montréal

\$100,000 invested in the implementation of an IUR Viau-Robert Sector

On Monday, May 7, Jocelyn Ann Campbell, the member of the Executive Committee of the City of Montréal responsible for social and community development, the family and seniors, and borough mayor Michel Bissonnet, announced a financial contribution of \$100,000 for an integrated urban revitalization (IUR) approach in the Viau-Robert sector.

Since 2003, the City of Montréal has been involved in the fight against poverty and social exclusion, offering activities and services directly to the citizens of targeted sectors. This approach has resulted in social development projects fostering closer intercultural and intergenerational ties, assistance to young parents reintegrating the workplace, and the implementation of urban agriculture programs.

"The establishment of an IUR in this sector is the culmination of a lengthy process spearheaded by the borough and the community. It will provide us with the means to intensify our interventions," stated Mr. Bissonnet. He also recalled that many actions have already been carried out by the borough to improve living conditions in this sector.

First remarkable tree in Montréal

On Saturday, May 26, the elected officials of the borough of Saint-Léonard — Mayor Michel Bissonnet, and councillors Robert L. Zambito, Dominic Perri, and Mario Battista — along with borough director Gilles Rainville, and the MNA for Jeanne-Mance-Viger, Filomena Rotiroli, unveiled a commemorative plaque recognizing the first remarkable tree in Saint-Léonard, a first in Montréal. That tree is a white elm approximately 190 years old located in Delorme Park.

"The consecration of this tree seeks to protect the environment. It is part of an extensive campaign to make our fellow citizens aware of the importance of trees in an urban environment and increase our urban canopy index," asserted Mr. Bissonnet. He also recalled that, in May, Saint-Léonard became the first Montréal borough to adopt a by-law on the protection of remarkable trees on public land or private property.

Messaggio del sindaco

Care concittadine,
Cari concittadini,

a nome di tutti i colleghi del Consiglio di Arrondissement, sono particolarmente lieto di presentarvi *Le Léonardois*. È il nuovo nome del nostro bollettino di informazione municipale. Esso riprende le nostre caratteristiche toponimiche ed esprime meglio la realtà della nostra bella comunità. Il suo nuovo concetto grafico, più dinamico e più contemporaneo, ne facilita la lettura.

Comunque sia, il suo obiettivo è sempre lo stesso: tenervi informati sulle attività offerte dall'Arrondissement, sui servizi proposti, sulle iniziative e i progetti lanciati e realizzati, per aiutarvi a farvi godere l'eccellenza della qualità della vita di Saint-Léonard. Naturalmente, il bollettino vi arriverà a casa tre volte l'anno.

Vorrei concludere augurandovi, anche a nome dei miei colleghi del Consiglio, un'estate piena di sole.

Michel Bissonnet

Sindaco dell'arrondissement di Saint-Léonard

Membro del comitato esecutivo Ville de Montréal

Stanziati 100 000 \$ per lo sviluppo di una RUI Settore Viau-Robert

Il 7 maggio scorso, Jocelyn Ann Campbell, responsabile dello sviluppo sociale e comunitario, della famiglia e degli anziani nell'ambito del comitato esecutivo del Comune di Montréal, e il sindaco dell'Arrondissement, Michel Bissonnet, hanno annunciato un contributo finanziario di 100.000 \$ per lo sviluppo di un'operazione di rivitalizzazione urbana integrata (RUI) nel settore Viau-Robert.

Dal 2003 ad oggi, il Comune di Montréal si è impegnato in un'operazione di lotta contro la povertà e l'esclusione sociale, con l'intento di offrire attività e servizi diretti ai cittadini dei settori interessati. Questa operazione sfocia in una serie di progetti di sviluppo sociale che consentono sinergie interculturali e intergenerazionali,

l'accompagnamento di giovani genitori in funzione di un loro reinserimento professionale, e l'introduzione di programmi di orticoltura urbana.

« L'attuazione di una RUI in questo settore è il risultato di un lungo lavoro svolto dall'Arrondissement e dall'ambito comunitario che ci fornisce i mezzi di intensificare i nostri interventi ». Ha così concluso il sindaco Michel Bissonnet, ricordando che l'Arrondissement ha realizzato molte altre operazioni allo scopo di migliorare le condizioni di vita nel settore.